OBSERVATIONS
CRITIQUES,
SUR LE RAPPORT
DU
COMITÉ CENTRAL DE VACCINE.

Je dédie ces observations aux Médecins, Chirurgiens et pères de famille, à qui j'ai donné le germe de la Vaccine. Leur nombre s'élève à plus de quatre mille. Ils connoissent le zèle que j'ai mis à me rendre utile. Puisse leur témoignage honorable me venger de l'injustice et des tracasseries des envieux!

F. COLON, *D. Méd.*

OBSERVATIONS

CRITIQUES,

SUR LE RAPPORT

DU

COMITÉ CENTRAL DE VACCINE;

Par François COLON,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

Membre de plusieurs Sociétés Savantes, et dans la maison duquel ont été faites les premières et les plus intéressantes expériences sur la Vaccine.

Prix : 60 centimes, et 75 c. par la poste.

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue des Capucines, n°. 22, et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 42, vis-à-vis l'église.

Messidor, an XI. — 1803.

AVANT-PROPOS.

Le comité central de Vaccine vient de publier le rapport qu'il promet depuis si long-temps. A-t-il répondu à l'attente du public ? a-t-il rempli l'objet qu'il devoit se proposer ? la partialité, l'injustice n'ont-elles point présidé à la rédaction de ce prolixe volume ?

C'est ce que je me propose d'examiner dans les observations que je livre au public.

Je ne les avois d'abord destinées qu'à quelques amis qui pensent, ainsi que moi, que les omissions et le désordre qui règnent dans le travail du comité, lui ôtent le principal mérite qui doit caractériser un semblable écrit; mais ensuite, d'après quelques réflexions sur l'utilité qui pourroit résulter de ces observations, je me suis déterminé à les faire imprimer. Ce

n'est pas que j'aie l'intention de soutenir une guerre de papier. Je me borne à appeler, par quelques faits, l'attention publique sur le système d'injustice et de jalousie suivi par le comité; système qui pourroit prendre quelque consistance, sinon par la réputation de tous ceux qui le soutiennent, du moins par leur nombre.

Je prie le lecteur de ne pas perdre de vue que ces observations ont été faites et écrites avec une très-grande promptitude; que les occupations de mon état ne me laissent point le temps de soigner le style et les formes d'un travail littéraire. En faveur du motif qui m'a dirigé, j'espère qu'il excusera les négligences et les incorrections qu'il pourroit rencontrer. La seule chose à laquelle je me sois appliqué, c'est d'être vrai et impartial; mérite dont font souvent trop peu de cas quelques confrères, sur-tout lorsqu'ils ont à écrire sur des ma-

tières qui peuvent toucher l'intérêt personnel.

Cette manière d'être et de voir pourroit au surplus tenir au peu d'attention que l'on fait aux découvertes utiles, et sur-tout à ceux qui les ont soutenues, propagées, et qui ont fait les premiers risques de la chose.

L'esprit de cotterie, celui de protection exclusive, encore plus nuisible, viennent presque toujours à la traverse; et tandis que l'homme industrieux s'évertue à étendre le bienfait d'une invention, la niaiserie et la morgue se réunissent pour lui dérober le fruit de ses peines, je veux dire l'honneur d'avoir rendu un service public par les succès de son zèle et de son savoir.

Ce n'est pas ainsi que se conduisent nos rivaux : ces hommes avec qui l'on regrète d'être ennemis, quand on considère la

munificence et la grandeur avec lesquelles ils favorisent tout ce qui peut contribuer au bonheur des hommes et aux progrès de la civilisation.

En France, lorsqu'il fut question d'introduire l'usage de la Vaccine, on ouvrit une souscription pour fournir aux frais des expériences. Des médecins furent chargés du soin de les diriger et de constater tout ce qui pouvoit jeter des lumières sur la nature et l'utilité de cette découverte. Rien de plus simple que cet objet, rien de plus aisé à remplir que cette mission. Qu'est-il cependant arrivé ? L'esprit de Corps s'empara bientôt de cette réunion; plusieurs des membres qui la composoient ne virent plus, dans l'établissement formé, qu'un moyen de fixer l'attention publique sur eux, de s'attribuer le pouvoir de régler, suivant leurs vues et leurs intérêts, la marche de la nou-

velle inoculation. Cette intention tacite que je ne dirai pas avoir été le résultat d'une délibération du comité, mais la suite nécessaire de l'esprit qui l'animoit, n'a pas été partagée par tous les membres. Je faisois moi-même partie de cette corporation, et je crois en mon particulier avoir manifesté un sentiment opposé, en me décidant, au mois de vendémiaire an 9, à donner à la Vaccine, et aux moyens de la propager, toute la publicité dont ils étoient susceptibles. Je voyois mes services méconnus, je voyois la tendance de certains membres du comité à tout rapporter à eux, quoiqu'ils ne fissent rien pour la chose. Je me rebutai de tant d'ambiguités, de tant de lenteurs. Je tirai *la lumière de dessous le boisseau*, et fis connoître l'état des choses.

Cette démarche franche et ouverte ne m'a jamais été pardonnée; et c'est à dater

de cette époque que le comité sut me traverser par mille ruses, et organisa contre moi un système de jalousie, qui, dépourvu de justice et de bon sens, a dû paroître bien méprisable aux yeux des personnes qui ont su l'apprécier.

Ce système a été d'une telle influence sur la conduite du comité, que dans le rapport qu'il vient de publier, il a mieux aimé tronquer, déguiser et altérer les faits, que de rendre les choses avec vérité, du moment qu'elles auroient pu faire soupçonner la part que j'ai eu à l'établissement de la Vaccine parmi nous.

Comment en effet croire que, sans un pareil motif, il ait oublié de dire ue c'est dans ma maison à Vaugirard, et par mes soins assidus, que se sont faites les premières expériences; que c'est sous ma surveillance qu'il y a suivi les opérations qui ont jeté de la lumière sur la découverte?

Le comité ne s'est pas borné à tant d'injustices, il s'est emparé des expériences qui me sont personnelles, des observations qui sont le fruit de ma pratique et de ma correspondance particulière. Si les procès-verbaux de ces expériences, si ces observations n'étoient pas imprimés, on pourroit élever des doutes, et me retirer encore le mérite de ces travaux : mais mes ouvrages sont entre les mains de tout le monde ; on peut les consulter et juger.

Je me propose donc de faire voir, 1°. *que le comité a nui aux progrès de la Vaccine par ses lenteurs et le délai qu'il a apporté à faire son rapport promis depuis plusieurs années.*

2°. *L'injustice et l'inconvenance du comité de rapporter tout à lui, et de s'attribuer le mérite des travaux et des expériences des autres médecins qui ont servi la découverte.*

3°. *Combien peu le comité a répondu à l'objet de son institution et à l'attente des médecins.*

4°. *Enfin, que les moyens qu'il propose pour introduire la Vaccine dans les établissemens publics, ne sont autre chose que ceux que j'ai proposé moi-même dans mon mémoire au premier Consul*, avec cette différence que je présentois un plan d'organisation simple, au lieu que le comité qui veut se perpétuer, le soumet à son inspection, et le rend dépendant de ses vues et de l'intérêt particulier de ses membres.

Je serai court sur tous ces points, parce qu'ils sont déjà connus du plus grand nombre des lecteurs, et que je ne dois rien faire autre chose que de les réunir dans un même cadre.

OBSERVATIONS
CRITIQUES,
SUR LE RAPPORT
DU
COMITÉ CENTRAL DE VACCINE.

CHAPITRE PREMIER.

Le comité a nui aux progrès de la Vaccine par ses lenteurs et les délais qu'il a apporté à faire son rapport promis depuis le mois de thermidor an 8.

LORSQU'UNE société s'annonce dans le public comme s'occupant de la recherche d'un objet; lorsque des hommes, distingués par des talens et des connoissances étendues, font partie de cette société, il est naturel, en matière de découvertes sur-tout, de regarder le résultat de leurs travaux comme propre à fixer l'opinion et à servir de guide.

Aussi, pour peu que s'éloignant de son but, ou se laissant conduire par des passions et des

considérations d'intérêt, elle paroisse, soit par des longueurs, soit par des incertitudes, ne pas répondre à l'attente publique aussi promptement que son devoir le lui impose, le doute s'élève sur le mérite de l'objet des recherches, et les adversaires ne manquent pas d'en tirer parti.

C'est ainsi que les ennemis de la Vaccine ont très-long-temps fait usage du silence du comité pour décrier la nouvelle méthode. Ils étoient même parvenus dans le principe à en arrêter les progrès, parce qu'il étoit naturel de croire que si les expériences faites et les épreuves annoncées avoient eu un succès convenable, on se seroit empressé de le faire connoître dans le rapport promis.

Cette conduite, dont je ne veux pas dévoiler les motifs, me détermina à rompre ce silence obstiné, et à tirer la découverte de l'obscurité équivoque où l'on vouloit la laisser.

Jusqu'à cette époque, la plupart des médecins ne la connoissoient que par des extraits d'ouvrages anglais, ou quelques articles insérés dans le Moniteur.

Mais ce n'étoit point assez pour donner l'impulsion à l'opinion publique, et éveiller l'attention des gens de l'art. Il restoit toujours à présenter une série de faits et de principes qui

pussent mettre les moins instruits à même de faire des expériences, et de distinguer la vraie de la fausse Vaccine. Ce fut à quoi je m'appliquai dans le petit écrit que je publiai au mois de vendémiaire an 9, sous le titre d'*Essai sur l'Inoculation de la Vaccine*, ou *Moyen de se préserver pour toujours et sans danger de la Petite-Vérole* (1).

Je ne mis d'autre importance à cette brochure que de la faire servir aux progrès de la Vaccine par les indications qu'on y trouve pour la pratiquer. Je peux dire, qu'à cet égard, je réussis dans mon objet.

Les expériences se faisoient dans ma maison et sous ma surveillance. J'avois donné une preuve de confiance à la Vaccine, en y soumettant le premier mon fils unique, et j'avois acquis la preuve qu'en inoculant la petite-vérole à l'enfant précédemment vacciné, il n'y avoit plus possibilité de la lui faire contracter. Tout prouvoit l'efficacité de la méthode, tout étoit d'accord avec les expériences des Anglais. Le comité gardoit le silence sur ces heureuses vérités. Il s'environnoit du mystère et d'une réserve vraiment puérile, si elle n'étoit pas calculée. Il devenoit utile; je dis plus, c'étoit un devoir de parler au public le langage de la vérité; je proclamai donc que la

Vaccine répondoit aux espérances conçues par les souscripteurs.

Le temps, je pense, a confirmé tout ce que j'ai avancé ; mais il n'a rien diminué de l'animosité que ma brochure suscita contre moi.

Il suffisoit que je me fusse déclaré l'apôtre de la Vaccine, et que dans mon *Essai* j'eusse établi d'une manière certaine ses avantages et la nécessité de la propager, pour que le comité vînt traverser mes vues, et empêcher le bon effet des principes que j'avois répandu.

En effet, dans une note insérée le premier brumaire an 9, dans le Journal de Paris, le comité crut devoir sortir de son apathie et rendre compte de ses travaux. *Sans rien décider encore, il offre ces premiers aperçus à la méditation des savans, etc., etc.*

Dans un *post scriptum* qui fait suite à cette note, le comité *désavoue tout ce qui a été ou pourroit être publié sans son attache par quelques-uns de ses membres* (2).

Ce *post scriptum*, dirigé contre moi, prouva jusqu'à l'évidence, combien j'avois lésé d'intérêts et d'amours propres, en rendant publique une pratique dont on vouloit tirer parti et faire un secret.

Cependant ma brochure ne s'en répandit pas moins dans toute la France et chez l'étranger.

Distribuée aux préfets et envoyés des départemens, de toutes parts les médecins et chirurgiens s'empressèrent d'accepter les offres que j'avois faites de leur fournir le germe de la Vaccine, et les instructions nécessaires pour la propager.

Ainsi, pendant que le comité jetoit de la défaveur sur la découverte, en cherchant à contredire ce que j'avois publié, la confiance publique me vengeoit de ses tracasseries, et les succès toujours croissans de la Vaccine dans les départemens, devenoient chaque jour la récompense de mon zèle.

Pendant que la Vaccine se répandoit rapidement dans toute la France, ses adversaires surent, à Paris, tirer des inductions défavorables contre elle de la note du 1er. brumaire. Cette incertitude que le comité jeta à dessein sur les bons effets de la Vaccine, quand je venois de l'offrir au public comme un bienfait, fit naître de nouveau des inquiétudes dans les esprits. Il a fallu d'heureuses circonstances et un zèle soutenu pour parer aux inconvéniens qui pouvoient en résulter (3).

Dans le moment où j'étois dénoncé dans les journaux, par M. Goetz, inoculateur, comme *faisant avec affectation l'éloge de la Vaccine*, et *proclamant ses avantages sans attendre le*

rapport du comité, une occasion se présenta pour relever l'opinion publique ; je sus la saisir à propos.

La découverte de Jeuner avoit été vue jusque-là à Paris, sinon sans intérêt pour le bien qu'elle pourroit opérer, au moins sans encouragement de la part des autorités constituées. Appelé chez M. Frochot, préfet du département, pour vacciner mademoiselle G., qui donnoit ses soins à M. son fils, atteint de la petite vérole, je fus assez heureux pour réussir dans l'emploi du préservatif, et mettre mademoiselle G. à l'abri de la contagion variolique. Cet heureux effet de la Vaccine frappa M. Frochot. Je crus devoir établir sa conviction entière par une expérience encore plus décisive. J'obtins de lui la permission de soumettre en sa présence sept enfans précédemment vaccinés par moi, à l'inoculation de la petite-vérole, en prenant dans les boutons de M. son fils la matière nécessaire à cette opération : tout réussit comme je l'avois prévu. L'inoculation fut pratiquée par M. Ané, célèbre inoculateur, devant le préfet et plusieurs hommes de l'art. Les enfans furent soigneusement visités, et le 13e. jour, réunis de nouveau à la préfecture du département, il fut constaté que l'inoculation de la petite-vérole n'avoit produit sur eux aucun effet. M. Frochot lui-même en dressa le procès-

verbal. Il se trouve imprimé dans mon recueil d'observations. On peut le consulter.

J'avois rendu à M. Frochot, comme particulier, un service, en vaccinant mademoiselle G.; comme magistrat, il m'avoit de grandes obligations, puisque, par une expérience décisive, je sus établir, d'une manière invariable, son opinion sur la nouvelle découverte, et le mis à même de faire le bien de ses administrés, en accueillant les moyens de les faire jouir de ses bienfaits.

Sous ces deux rapports, j'ose dire qu'il a manqué de reconnoissance en oubliant les soins que j'ai donnés à mademoiselle G., et en refusant de rendre justice à mon zèle, et d'encourager mes efforts.

Pour tourner au profit de l'humanité l'espèce d'enthousiasme que mon expérience excita dans l'esprit du préfet, je lui présentai une pétition à l'effet d'obtenir un local pour mettre le *comité à même de répéter et combiner ses premiers essais*. Je le priai encore de *désigner un officier de santé qui fût chargé de vacciner gratuitement tous ceux qui réclameroient ce secours.*

Cette pétition, imprimée dans mon *recueil d'observations*, resta sans effet, et je ne fus pas long-temps sans m'apercevoir que le sentiment

vif et profond du bien public ne fut pas le seul mobile qui dirigea M. Frochot.

Quelle put donc être la cause d'une prévention si soudaine, et d'une partialité si mal entendue? Ce fut encore l'ouvrage du comité. La morgue orgueilleuse dont il étoit animé, ne lui permit pas de voir de sang-froid mon succès. Il fit tout pour en détruire les heureux effets, ou s'en attribuer le profit. On verra dans le paragraphe suivant comment il y a réussi; je me vis donc en butte à de nouvelles tracasseries. Le comité, qui n'osa jamais m'attaquer en face, trouva des complaisans qui se chargèrent de cette *honorable* tâche. M. Moreau (de la Sarthe), que je n'ai pas l'honneur de connoître, et qui, par le contenu de sa diatribe contre moi, prouve qu'il ne me connoît pas non plus, dans un ouvrage qu'il publia m'accusa d'avoir voulu faire fortune. Il auroit dû savoir que ce reproche ne peut s'adresser qu'à ceux qui ne possèdent rien, ou à ceux qui sont assez plats pour vendre leur plume et parler contre leur conscience.

Ainsi l'on a vu dans toutes ses notes, le comité avec une adresse et une circonspection qui lui est propre, tantôt relever la Vaccine, tantôt jeter du doute sur ses avantages. On l'a vu, jusqu'au dernier moment, tenir les esprits en suspens, exhalant des plaintes sans motifs, se jouant du

public par des promesses vagues et constamment répétées d'un rapport à venir, et qui ne venoit pas, annonçant toujours quelque chose d'obscurément amer, uniquement dirigé contre moi. Ce n'est pas ainsi qu'une réunion d'hommes instruits doit se comporter. Elle doit au public, elle se doit à elle-même de se prononcer d'une manière franche et décisive.

Si le comité eût été de bonne foi, il n'y eût eu en France qu'un concours d'efforts et d'opinions en faveur de la Vaccine. Et lui-même ne seroit pas obligé aujourd'hui de répéter ce qui avoit été dit avant lui sans esprit de parti, et avec plus d'ordre, de clarté et de précision.

CHAPITRE II.

De l'injustice et de l'inconvenance du comité, de rapporter tout à lui, et de s'attribuer le mérite des travaux et des expériences des autres médecins.

Il est aisé de voir, par ce qui précède, combien peu le comité a montré de jugement et de justice, en présentant les faits relatifs à la Vaccine. Non-seulement il a passé sous silence ce qu'il devoit dire d'honorable et de juste pour les médecins qui avoient couru les premières chances

de la découverte, mais il s'est adroitement attribué le mérite de tous. Comment comprendre qu'il ait passé sous silence les premières démarches que j'ai faites, les frais de mon établissement de Vaugirard, la vaccination de mon fils, ma pétition au préfet, à qui il doit aujourd'hui son existence? etc., etc. Il a mieux aimé faire des contre-sens, des lacunes, des transpositions de dates, plutôt que de rappeler ce que j'ai fait, comment je l'ai fait, et avec quel succès.

Je ne parlerois pas de ces réticences, s'il n'avoit porté le défaut de délicatesse au point d'insérer dans son rapport la contre épreuve que je fis chez M. Frochot, et dont j'ai parlé dans le chapitre précédent. Sans dire que ce soit moi qui en suis l'auteur, sans me nommer, il donne à penser que c'est à lui qu'on doit cette opération décisive.

Certainement, si le comité, au lieu de désavouer ce que j'écrivois pour la Vaccine, eût eu l'intention de seconder mes efforts, je ne me serois pas isolé de lui dans l'expérience que je fis chez le préfet. Mais il m'avoit donné la mesure de ce qu'il feroit dans cette circonstance. A cette époque, j'avois fait de grandes dépenses pour recevoir, dans ma maison de Vaugirard, les enfans des hospices qui servirent aux expériences; je venois, à grands frais, de transporter à Paris

mon établissement. Le comité avoit gardé le silence sur tous ces sacrifices. Je faisois les dépenses de la chose ; il en absorboit le mérite et contrarioit mes vues autant qu'il le jugeoit convenable aux siennes. S'il y a quelque jouissance à faire le bien, je dus la convoiter. Ce fut là le motif de ma conduite et de mon isolement du comité.

Je fis imprimer les procès-verbaux de ma contre épreuve, et ma pétition au préfet du département. Le comité suivit en son nom les demandes que j'y faisois, et bientôt il obtint le local et l'établissement que j'avois sollicité pour lui. Le comité ne rougit pas aujourd'hui de s'appliquer l'honneur de ce que je fis alors, et tait jusqu'à mon nom dans une chose qui est toute de moi, et où il n'a eu même aucune part.

Le public s'embarrasse fort peu d'où lui vient une découverte. Pourvu qu'il en profite, tout lui est égal ; mais le comité qui a grand soin de prôner ses travaux et sa prudence, quand les tentatives et les essais incertains ont été tentés par d'autres, ne devoit pas compter sur cette ingratitude publique, pour légitimer la sienne.

D'ailleurs, en méconnoissant, comme il le fait, le travail de plusieurs confrères, c'est décrier, parmi les bons esprits, les résultats de la

longue et [redacted] compilation qu'il a nommé rapport.

A lire ce rapport, quelque confus qu'il soit, on croiroit que le comité a fait de grands travaux, de nombreuses expériences. Cependant, tout s'est réduit de sa part à répéter celles qui déjà avoient été faites. Toujours en arrière de la chose ; il a trop cru qu'une *sage lenteur* devoit diriger sa marche, et que lui seul étoit capable de faire apprécier la découverte. Dès-lors il n'a pu que suivre les modèles qui lui étoient tracés par la pratique des autres médecins. Il n'a fait en cela que ce que font toutes les compagnies exploitantes, c'est-à-dire, qu'il a profité du travail d'autrui, dont il n'a eu qu'à classer les résultats dans son compte rendu, quoique, par la manière adroite dont il présente chaque chose, il se ménage l'honneur de l'avoir faite.

Parmi les traits d'oubli volontaire dont le livre du comité abonde, on peut citer son silence sur la Société de médecine de Paris.

Ceux qui ont suivi les travaux qui ont été faits pour la Vaccine, savent que cette société s'en est occupée d'une manière positive et suivie. Les services rendus par sa commission sont connus de tout le monde ; elle a mis, dans la manière dont elle a procédé, la mesure et la célérité convenables : les comptes successifs rendus de ses

travaux ne se sont point fait attendre, et ont répondu à la confiance des médecins par la clarté, la simplicité des détails, et sur-tout par ce ton de justice et d'honnêteté, qui distribue à chacun la portion de mérite qu'il a pu acquérir. En parlant de la propagation de la Vaccine, il paroissoit donc naturel que le comité mentionnât honorablement cette société savante et les membres composant sa commission de Vaccine; qu'il fît connoître ces illustres et zélés confrères, et les services que la Société entière en a reçu.

Au lieu de cela, le comité a étranglé tout ce qu'il avoit à en dire, a prononcé quelques monosillabes sur ses travaux, et a dédaigné d'en dire davantage.

Le public se souvient sans doute qu'au mois de thermidor de l'an 9, ce fut sous les aupices de la Société de médecine de Paris, et en présence de sa commission et des commissaires qu'elle m'envoya, que je soumis mon fils et quarante-sept autres vaccinés à l'inoculation variolique. Cette expérience, la plus intéressante qui ait encore été faite, eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre. La Société de médecine entendit avec intérêt le rapport que lui en firent ses commissaires, et voulut bien me le témoigner en me votant des remercîmens.

En faut-il davantage pour expliquer la conduite et le silence du comité?

Cette morgue se retrouve dans tout ce qu'il dit des autres médecins ; la sécheresse, le pédantisme semblent avoir dicté la mention qu'il veut bien se donner la peine d'en faire.

On avoit lieu de croire que dans un aussi gros volume, MM. les rédacteurs s'étendroient avec quelqu'intérêt sur les auteurs anglais et français qui ont parlé de la Vaccine.

Cette conduite eût été d'autant plus juste que le comité, avec tout son étalage, n'a rien ajouté à ce qu'ils ont dit d'utile, et a laissé la découverte au même point où il l'a trouvée.

Mais cet air de reconnoissance et de gratitude eût terni à ses yeux l'éclat des plumes étrangères dont il s'est paré, et ne se fût pas trouvé d'accord avec ses prétentions ambitieuses et son système de domination doctorale.

C'est à ce même esprit que l'on doit attribuer les phrases comme arrachées par force sur M. Woodwille, ce savant, modeste et zélé, qui, sans autre vue que celle de l'utilité, s'est donné la peine de passer en France, d'y apporter la Vaccine, et à qui par conséquent nous avons les plus grandes obligations.

Mais il y avoit d'assez bonnes raisons aux yeux du comité pour ne pas parler trop long-temps

de ce médecin. Cet homme estimable est venu chez moi, a vacciné mon enfant; j'entretiens avec lui des relations particulières pour étendre les progrès de la Vaccine; j'ai fait dessiner et graver son portrait, et ai cru devoir lui donner cette preuve de reconnoissance nationale, comme les Anglais l'ont fait à l'égard du docteur *Jenner*.

Le comité n'auroit pu faire connoître tous ces détails qu'en rendant compte en même temps de ce qui m'est commun avec lui sur plusieurs faits, et de ceux qui me sont personnels; c'est précisément ce qu'il a voulu éviter; à peine encore a-t-il daigné parler du docteur Jenner avec l'estime qu'inspire un homme qui a rendu d'aussi grands services à l'humanité.

Cette petitesse résulte de l'esprit de cotterie qui ne peut se donner de la considération qu'aux dépends du mérite des hommes isolés, comme les compagnies exclusives ne s'enrichissent que de la ruine des marchands particuliers : mais il faut avouer que le comité en fait un usage très-mal-à-droit, et qui ne justifiera jamais dans le public l'importance ridicule dont il veut s'entourer. Comment concevoir qu'une Société, dont les travaux ont pour objet de prendre connoissance de tout ce qui a pu concourir aux progrès de la Vaccine, ait pu passer sous silence les ouvrages intéressans publiés à Paris et dans toute

la France sur cette découverte, se soit tue sur le rapport de la commission de Milan, dont M. *Heurteloup* a enrichi notre langue, rapport que le comité eût dû prendre pour modèle. Je ne ferai pas ici des réclamations qui me soient particulières, le comité croiroit que j'y mets de la mauvaise humeur; mais quand il a compilé mon *histoire de l'introduction de la Vaccine en France*, qu'il y a pris des expériences, des observations qui me sont particulières, le nom et le travail de médecins, qui ont directement correspondu avec moi, il auroit pu ne pas taire la source où il avoit puisé tous ces matériaux.

Le comité, en affectant de méconnoître des écrits dont il a fait son profit, auroit dû avoir soin de ne pas en emprunter les expressions, et se contenter de prendre les choses; l'adresse eût couvert le larcin : c'est bien ici le cas de dire, *qui prouve trop ne prouve rien.*

En ceci, comme dans tout le reste, le comité a voulu se faire un mérite du travail des autres; et le sien se borne à avoir fait un gros livre, sans avoir rien appris au public que ce qu'il savoit déjà, et ce que d'autres médecins avoient enseigné et pratiqué sans l'appareil pédantesque qu'il y a mis.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Combien peu le comité a répondu à l'objet de son institution et à l'attente des gens de l'art.

Il faut être de bonne foi : lorsque l'on vit annoncer le rapport du comité, on ne s'y attendoit plus, on y avoit renoncé, et l'on regardoit cet œuvre tardif comme parfaitement inutile aux progrès de la Vaccine.

Tout ce qui pouvoit être fait pour l'accréditer, en faire sentir les avantages, avoit été tenté avec succès. Les médecins de tous les pays, les grandes villes, les gouvernemens avoient participé à cet œuvre philantropique; et rien de ce qui pouvoit jeter de la lumière sur la méthode n'avoit été oublié, négligé, méconnu.

Tout cela s'opéroit, non point dans l'enceinte retrécie d'un comité, mais sur le grand théâtre de l'Europe, dans la pratique journalière de tous les médecins et au milieu des sociétés savantes.

Il étoit difficile que le comité pût ajouter quelque chose à ces grands moyens en faveur de la Vaccine; on le sentoit bien: de là, l'indifférence qui avoit succédé à l'impatience pour le fameux rapport.

Mais enfin lorsqu'on le vit paroître, on crut

que s'il ne présentoit rien de nouveau à apprendre, ce travail, si long-tems attendu, seroit remarquable par la précision, l'ordre, la méthode et la distribution réfléchie des faits et des principes. Point du tout, on ne remarque dans cette grosse compilation que le ton doctoral et de protection qu'on a le ridicule d'y prendre vis-à-vis des hommes du plus grand mérite en Europe,

Les rédacteurs se sont bien gardés de rendre justice à tous ceux qui les ont précédés dans la même carrière, et qui, par leur zèle et leurs travaux, ont assuré le succès de la découverte; en un mot, c'est un de ces ouvrages où l'on trouve des conclusions avant d'avoir établi des principes, et qui n'ajoute rien aux connoissances acquises, ni aux moyens de les perfectionner.

Vainement quelques articles de journaux en ont loué les beautés, la simplicité, la clarté. On a bien senti que ces articles, faits par les intéressés, n'étoient point des jugemens sincères.

Dans ces articles d'ailleurs, on loue tout, on ne trouve rien à reprendre dans le rapport; c'est un chef-d'œuvre accompli : or l'on conviendra que de semblables louanges sont suspectes à plus d'un égard, et équivalentes à des ironies.

On assure cependant que les collaborateurs ont pris au sérieux les complimens qu'ils se sont faits dans les journaux sur leur production.

Il suffiroit de toutes les considérations qui ont précédé pour montrer le peu de reconnoissance que l'on doit au comité, et combien il a leurré le public dans ses espérances; mais je veux ajouter de nouvelles preuves à toutes celles que j'ai apportées, pour rendre cette vérité plus sensible encore s'il est possible. Le comité avoit été établi par les souscripteurs, 1°. pour faire des expériences; 2°. pour en faire connoître les résultats.

Le public a dû voir comment le comité s'est occupé dans le principe du premier objet. Le second ne vient que d'être rempli, et nous avons vu avec quelle partialité.

L'on sait ce que c'est qu'une collection d'hommes pour agir et exécuter un plan quelconque. Si une personne ne se met point à la tête de la chose; si, par zèle ou par raison, il ne substitue pas ses moyens personnels au décousu des séances, des délibérations, des arrêtés, rien ne se fait, tout reste en projet.

La Vaccine eût été long-temps à se propager en France, si, en dépit du système d'énertie de mes honorables collègues, je ne me fusse pas mis en devoir de faire marcher la chose, d'écrire et de fournir aux médecins des départemens les moyens de connoître et de répandre cet heureux préservatif: bientôt de toutes parts la Vac-

cine trouva de zélés défenseurs ; de toutes parts les Sociétés savantes s'empressèrent de publier ses avantages ; l'impulsion étoit donnée, la découverte triomphoit de ses ennemis, elle ne pouvoit plus rétrograder.

C'est à cette époque que je fus traité par le comité comme un profane, qui avoit publié les mystères de la Société : de là cette animosité, ces menées, ces tracasseries auxquelles il se livra depuis ce moment contre moi.

Mais il lui restoit le devoir de publier avec maturité, et cependant avec une célérité utile, le résultat de ses observations. Se retranchant encore dans son heureuse circonspection, il fit attendre plus de deux ans un travail qui, pour remplir sont objet, eût dû paroître au bout de six mois. Il est résulté de cette longue attente deux choses principales ; d'abord que le public a fini par ne plus s'en embarrasser, que les médecins n'y ont plus compté, et ont pensé avec raison qu'il n'étoit plus nécessaire, puisque le comité ne pouvoit rien apprendre que l'on ne sût très-bien ; ensuite il est vrai de dire que ce rapport, à la publication duquel on a voulu attacher le sort de la Vaccine, lui a beaucoup nui par le temps qu'il s'est fait désirer.

En effet, sans le zèle et l'intelligence des mé-

decins, sans les soins qu'ont eu plusieurs personnes d'écrire pendant cet intervalle, de relever de temps en temps l'opinion, il est évident que la découverte n'eût fait aucun progrès, et qu'elle fût restée dans l'état où elle étoit la première fois que MM. du comité s'assemblèrent chez moi à Vaugirard.

Quel mérite y a-t-il donc de répéter ce que tant d'autres ont dit, de le dire plus confusément et avec partialité ? Si le silence long et mystérieux du comité a pu contrarier dans le principe la marche de la Vaccine, et élever des doutes sur ses effets, *il est consolant de pouvoir dire aujourd'hui* qu'il y a déjà long-temps que ses travaux sont indifférens à ses succès; n'est-elle pas connue et pratiquée par-tout ? Cette confiance qui de toutes parts a précédé le rapport du comité, ne peut aujourd'hui lui être imputée : ainsi qu'il parle ou qu'il se taise, cela est égal; l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui ne fera aucune sensation, parce qu'il est inutile et inexact; il ne pourra même servir à ceux qui voudroient écrire l'histoire de la Vaccine : les faits y sont présentés sous un jour qui n'est pas le véritable, et l'on y indique mal et sans exactitude la marche de cette découverte en France.

CHAPITRE IV.

Les moyens que le comité propose pour introduire la Vaccine dans les établissemens publics, et sur-tout dans l'armée, ne sont autre chose que ce que j'ai proposé moi-même dans mon mémoire au premier Consul.

Il n'est pas inutile de rapporter ici, qu'au mois de frimaire dernier, je proposai au premier Consul, dans un mémoire qu'il daigna honorer d'une attention particulière, diverses vues sur l'utilité et les moyens d'introduire la Vaccine dans les établissemens publics, et de faire jouir de ses bienfaits les armées françaises.

Ce travail fut, par l'ordre exprès du premier Consul, renvoyé au conseil de santé des armées.

J'avois demandé que mon projet fût examiné, ou par le médecin du gouvernemnt, ou par ce conseil, bien sûr de ne trouver dans ces juges, ni partialité, ni prévention.

Je ne sais par quelle fatalité, ou par quel arrangement, l'ordre du Consul ne reçut pas son exécution. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le 10 frimaire mon mémoire tomba entre les mains du comité, composé de mes plus cruels ennemis.

Ce que l'on aura peine à croire, c'est qu'en

marge de ce mémoire étoit écrit : *Renvoyé au conseil de santé des armées.*

Lorsque mon mémoire arriva, il faut croire que les gens honnêtes qui font partie du comité étoient absens, car sans doute ils n'auroient pas conservé un écrit qui ne leur étoit pas adressé.

Du moment où je fus instruit de cet incident, je réclamai. J'appris enfin que de nouveaux ordres avoient été donnés, et que copie de mon mémoire venoit d'être envoyée à sa véritable destination. Si j'avois eu affaire à des ennemis ordinaires, j'aurois pu demeurer tranquille. Mes juges étoient des hommes intègres ; les nommer c'est faire leur éloge.

(Le conseil de santé est composé de MM. *Coste*, *Heurteloup*, *Parmentier*, et *Vergés* fils.)

Mais l'animosité du comité ne faisoit que croître en raison du courage que je mettois à déjouer ses intrigues et ses manœuvres contre moi.

Que fit-il ? ignorant encore que le conseil avoit officiellement reçu mon mémoire, il se hâta de faire un rapport sur ma pétition, et l'envoya au ministre de l'intérieur. Il y dit entre autres choses que ce n'est pas à un particulier qu'il peut appartenir d'offrir au gouvernement des vues sur la Vaccine ; que lui comité doit réclamer toute priorité à cet égard, qu'il est sur le point lui-

même de publier le résultat de ses travaux, et de proposer les moyens de répandre la nouvelle inoculation. Que d'ailleurs le citoyen Colon établit des prétentions qui ne sont pas justes, que son fils n'est pas le premier vacciné en France, *puisqu'à Genève, qui fait aujourd'hui partie de la république, la vaccine y étoit connue et pratiquée*; enfin, il déclare qu'il n'y a pas lieu à accepter mes propositions etc., etc., et sur-tout à ne pas accorder à mon fils la place que je demandois pour lui au Prytanée.

Telles furent les conclusions du comité.

Que dire de ceux qui exhalent aujourd'hui leur bile contre un homme qu'ils appelèrent leur ami, tant qu'ils eurent des services à en attendre?

Que penser d'une corporation qui n'eut ni la réserve ni la délicatesse de cacher sa jalousie, pour ne montrer que le désir de faire le bien, et d'honorer une découverte utile.

Cependant le journal officiel publia la démarche que j'avois faite auprès du premier Consul, et l'ordre qu'il avoit donné au conseil de santé de prononcer sur mon mémoire.

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le comité qui s'assembla à la hâte, et délibéra sur le parti qu'il avoit à prendre.

L'honneur du corps alloit être compromis si on laissoit parler le conseil de santé. M. le président du

comité, se chargea d'obvier à de tels inconvéniens. Il part et arrive au conseil. *Est-il vrai citoyens, que vous êtes chargés de faire un rapport sur le mémoire de M. Colon.* Oui. *Et nous aussi nous avons fait un rapport.... Nous sommes bien loin d'admettre ses prétentions.... Mais enfin il faut nous entendre pour dire la même chose que nous... Il faut....* Le conseil de santé qui n'a besoin de s'entendre avec personne pour parler d'après sa conscience, ne goûta pas sans doute les raisons de M. le président, et ne se laissa pas influencer par une démarche aussi peu honnête que délicate.

J'ignore ce que fit ensuite le comité; mais en résultat, le rapport du conseil de santé a été fait, envoyé au ministre directeur de la guerre, seul intermédiaire, pour le transmettre au gouvernement, et cependant le gouvernement ne l'a pas reçu.

Vainement j'ai réclamé auprès du citoyen ministre de l'intérieur.

Vainement encore j'ai fait entendre ma voix au citoyen ministre Dejean.

La victoire est demeurée au comité central de Vaccine.....

Je ne sais comment ni de quelle manière les choses en restèrent là, ni par quelle force magique l'ordre du Consul fut méconnu, et mon travail oublié.

Ce que je sais, c'est que toutes idées que j'avois présentées sont reprises dans le rapport de ces messieurs, chose dont il est aisé de s'assurer, en comparant ce qu'ils disent, avec le contenu de mon mémoire qui a été imprimé.

Je me crois dispensé, après une aussi longue série d'oublis volontaires, et de preuves de partialité de la part du comité, d'entrer dans de plus grands détails, pour montrer combien la compilation, qu'il appelle rapport, est au-dessous de l'idée qu'on a dû s'en faire.

Je pense avoir prouvé;

1°. Que le comité a nui aux progrès de la Vaccine, par ses lenteurs, ses mystérieuses séances, et les démarches qu'il a faites pour empêcher le succès de mon mémoire au premier Consul.

2°. L'injustice et l'inconvenance du comité de rapporter tout à lui, et de se borner à une nomenclature de quelques personnes, sans faire mention de services réels rendus par d'autres.

3°. Que son rapport volumineux, tronqué, confus, manque des qualités propres à un semblable travail.

4°. Que le comité n'a point répondu à l'intention des souscripteurs, en abandonnant la Vaccine dans le principe, aux recherches isolées de quelques médecins, lorsqu'il n'avoit été formé

que pour procéder méthodiquement et faire connoître régulièrement au public l'état progressif de la découverte, et la confiance que l'on devoit y donner.

5°. Enfin, que dans les choses qui n'ont pas même pour objet la pratique de la vaccination, mais seulement les moyens d'en étendre les bienfaits, le comité conserve son esprit de jalousie et de morgue, en profitant des idées et du travail des autres.

C'est ainsi que les passions, l'intérêt, une rivalité mal entendue, ont détruit tout le bien qu'on s'étoit proposé dans une réunion de médecins dont plusieurs sont distingués par des talens réels et une réputation de savoir bien méritée.

C'est ainsi que de plusieurs années d'attente il n'est résulté de cette société, en faveur de la Vaccine, qu'un gros livre que personne ne lira.

NOTES.

(1) En publiant mon *Essai sur la vaccine*, je pris toutes les précautions possibles pour ne rien faire qui fût désagréable au comité. Non-seulement je lui fis part de ma résolution, mais mon manuscrit resta quinze jours entre les mains de M. Thouret. Je ne mis donc ni gloriole, ni secret dans cette première démarche en faveur

de la vaccine. D'ailleurs, dans l'ouvrage même je m'explique assez clairement, en disant que je ne parle pas comme membre de cette corporation.

(2) Comment se fait-il que le comité n'ait pas tenu la même conduite envers MM. Husson et Mongenot, deux de ses membres, lorsqu'ils ont fait paroître une brochure sur la nouvelle inoculation ? Cette partialité ridicule, à mon égard, est aussi petite qu'injuste. Mais il en a fait autant toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, ce qui est souvent arrivé, comme on peut le croire.

(3) Si l'on suit la marche de tout ce qui s'est passé parmi nous, relativement à la vaccine, on y verra le comité constamment occupé à me nuire, et cependant s'emparer de toutes mes idées.

Je proclame les avantages du nouveau préservatif ; le comité désavoue ce que j'écris, jette du doute et de l'incertitude dans les esprits, et bientôt il est obligé de dire la même chose que moi.

Je fais chez le préfet du département une contre-épreuve qui fixe à jamais le sort de la découverte ; il s'empare de mon travail, en retire tout le fruit, et ne prononce seulement pas mon nom.

Dès le mois de vendémiaire an 9, je propose aux maires de Paris de vacciner gratuitement les pauvres ; le comité bientôt suit mon exemple, et fait la même proposition.

J'avois fait imprimer une instruction que j'envoyois aux médecins des départemens : le comité, au bout de quatre mois, en fait paroître une en tout semblable à la mienne.

Au bout d'un an de la vaccination de mon enfant, je le soumets, avec quarante-sept autres vaccinés, à l'inoculation variolique. J'invite le comité central, la société de médecine, et tous les médecins, de se trouver à cette belle expérience. Le comité n'y vint pas. Cette contre-épreuve se fit avec la plus grande publicité. La députation de la société de médecine, la présence de sa commission de vaccine, de cinquante médecins, et d'un grand concours de citoyens, lui donna une authenticité et un éclat que le comité ne put voir sans jalousie. Le 27 thermidor de l'an 9, voici comme il s'explique dans *le Moniteur* :

« Le comité voit approcher l'époque à laquelle le rap-
» port général de ses travaux doit paroître. » (Il fit encore bien d'autres fois cette promesse avant de la réaliser, puisque ce n'est que vingt-un mois après que son rapport a paru.) « Il croit devoir rappeler que si on
» peut réclamer une priorité pour les individus dont le
» vaccin a servi à répandre la vaccine dans Paris, et
» sur tous les points du sol français, on doit l'accorder
» à ceux qui ont été soumis à cette inoculation au mois
» de prairial an 8, et non aux individus vaccinés au
» mois de thermidor de la même année. » (*Mon fils avoit été vacciné par M. Woodville le 20 thermidor.*)

Le comité, qui doit au bras de mon enfant la vaccine qu'il possède aujourd'hui, veut, par des motifs qui me sont inconnus, se soustraire à cette obligation, et il trouve tout simple de la rapporter à d'autres *individus.* Mais quand on veut altérer la vérité et tronquer les faits, il faut au moins avoir bonne mémoire. Que le comité se rappelle donc sa fameuse note du 1er. brumaire, et il y lira : « *Les premiers essais, comme on le*

» *sait, avoient été faits avec de la matière venue de*
» *Londres. Mais soit à raison de la longue durée du*
» *transport, soit par l'inexpérience du comité, peu*
» *éclairé encore sur ce genre d'inoculation, cette matière,*
» *après quelques succès obtenus, s'étoit perdue enfin*
» *entre ses mains. L'arrivée du docteur Woodwille mit*
» *bientôt le comité à même de reprendre la suite de ses*
» *expériences.* »

Vous voyez donc, messieurs du comité, que cette matière perdue entre vos mains n'a pu se répandre sur tous les points du sol français. Commencez donc par être d'accord avec vous-mêmes. Mais il falloit jeter de la défaveur sur mon expérience : tous les moyens ont été employé pour y réussir. Aussi le comité, en terminant sa note, « croit devoir répéter au public qu'on ne » peut trop se méfier de l'étalage affecté de certaines » annonces, et que le véritable mérite, que l'homme » guidé par la passion du bien public fuit la publicité » que recherchent la médiocrité, l'ignorance et le vil » intérêt. »

Quand le comité écrivit ces lignes, je pense bien que ce fut la passion qui l'anima ; mais à-coup-sûr ce ne fut pas celle du bien public.

Pour le mettre à l'aise, je lui accorde de ne compter parmi ses membres que des gens d'un *véritable mérite*, de n'en avoir aucun de connu pour distributeur de poudres merveilleuses, d'avoir agi en tout avec désintéressement et avec zèle, etc., je lui permettrai de m'appeler un charlatan, un ignorant, un homme médiocre, intéressé. Mais je le demande aux hommes de bonne-foi, que signifient ces sottises, quand il s'agit d'une expérience qui a fixé le sort de la vaccine? Ces injures n'ont rien

diminué des heureux résultats de ma contre-épreuve. La société de médecine n'a pas moins daigné y prendre part, et lui donner la publicité qu'elle méritoit : ce qu'il y a de plus honorable dans la médecine et la chirurgie n'a pas cessé pour cela d'en suivre les effets, et d'en constater l'heureuse issue : le comité lui-même n'a pas eu honte de marcher sur mes traces. En effet, comme il redoutoit la publicité donnée à ma contre-épreuve, il crut devoir en tenter une lui-même : il s'agissoit de la faire sur un plus grand nombre d'enfans que moi; et comme la vaccination de mon enfant ne datoit que d'un an, il crut devoir renchérir sur ce que j'avois fait, en annonçant qu'il avoit soumis à l'inoculation variolique des enfans vaccinés depuis dix-huit mois. Pour cela, presque tous les enfans des hospices qui avoient servi aux expériences de Vaugirard furent du nombre des inoculés. C'est ainsi qu'on en put compter jusqu'à cent trois.

Il suffit pour se convaincre que les médecins appelés à cette expérience ont été induits en erreur, de se rappeler que le comité, dans sa note du 1er. brumaire, avoit dit que *soit à raison de son inexpérience, ou de la longueur du transport de la matière venue de Londres, il n'avoit obtenu que quelques succès fort incertains*, et que ce n'est que de l'arrivée de M. Woodwille que date l'introduction de la vaccine à Paris. Or, je le demande à tout homme impartial, comment le comité a-t-il osé comprendre dans sa contre-épreuve des sujets incertains et mal vaccinés, dont la plupart avoient eu la petite-vérole antérieurement à leur entrée à Vaugirard ? circonstance à laquelle le comité lui-même crut devoir rapporter le défaut de succès de l'inoculation de la vaccine sur eux.

Mais tout étoit égal au comité, pourvu qu'il fît une inoculation plus nombreuse que la mienne, et qu'il pût être en opposition avec moi sur ce que j'avois dit de mon fils.

C'est ainsi qu'en s'emparant de mes idées, et répétant mes expériences, il a eu l'injustice de vouloir m'ôter le mérite de tout ce que j'avois fait.

Pour disposer le public en faveur du rapport du comité, un de ces hasards heureux, que l'on sait calculer à propos, a porté M. Hallé, médecin, membre de la commission nommée par l'Institut pour constater les avantages de la vaccine, à lire à la classe dont il est membre un mémoire contenant le résumé de ses travaux. Il y expose avec autant de savoir que de précision l'opinion de la commission sur le préservatif de la petite-vérole. Obligé nécessairement de parler des premières expériences faites à Paris sur la vaccine, il a eu grand soin de taire la part que j'y avois eue. Cependant il est venu chez moi ; il y a été reçu avec les égards que l'on doit à un homme d'un mérite aussi distingué ; et M. Hallé, doit se rappeler d'une petite circonstance qui n'auroit pas dû lui permettre d'oublier Vaugirard et l'hôte qui l'y a reçu.

M. Hallé a eu ses raisons pour ne pas parler de moi ; il n'a rien dit non plus de la société de médecine de Paris, et a tout rapporté au comité central dont il a fait le plus grand éloge.

Je ne ferai aucune réflexion sur cette parité de système. Je rappelerai à M. Hallé ses propres paroles. Je les extraits littéralement du discours qu'il a prononcé à la rentrée des écoles de médecine.

« L'excès de l'esprit de corps, dit-il, confond toutes » les innovations, et se roidit contre toute espèce de » changement : il devient *soupçonneux*, *exclusif*; il » *haït*, il *persécute* : couvert du masque de l'intérêt » public, il s'insinue jusques dans les âmes les plus » honnêtes, d'autant plus facilement qu'il ressemble » moins à l'égoïsme. »